



Extrait du Registre des Délibérations

Délibération 2023-110

**Inscription de crédits en investissements
avant le vote du Budget Primitif 2024**

L'An deux mille vingt-trois et le lundi 11 décembre à 19 heures, les membres du conseil municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le lundi 04 décembre 2023.

Présents

M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, Mme Agnès PREGNO, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Daniel REGIS, Mme Corine BRINGUIER, M. Jean-Michel MICHELOT, M. Marc SENOUQUE, M. Claude CAUSSE, Mme Bernadette BALAGUE, Mme Christiane RASCAGNERES-PLAZA, Mme Virginie DOS SANTOS, Mme Hélène BOURRUST, M. Philippe VIGUIE, Mme Christine POMMEREUL, M. Philippe SANCHEZ, M. Dominique MARIN, M. Jérôme NORTIER, M. Michel SANTOUL, Mme Brigitte BERTO, Mme Caroline VILLA, Mme Louise MICHARD, Mme Pierrette BRINGUIER.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Nadine RIAL a donné pouvoir à Mme Pierrette BRINGUIER
M. Franck MORENO a donné pouvoir à Mme Corine BRINGUIER
Mme Danielle FOLLEROT a donné pouvoir à M. Philippe VIGUIE
M. Alain BALLO a donné pouvoir à M. Daniel REGIS

Conseillers absents

M. Patrice BRAGAGNOLO

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 29 | Membres présents - 24 | Pouvoirs - 04 | Membres absents - 01

Exposé

Monsieur Georges CHEVALLIER, Maire-adjoint délégué aux Finances indique que, compte tenu des différentes dépenses d'investissement à venir, il s'agit de procéder à l'ouverture des crédits d'investissement 2024 à hauteur maximum de 25 % des prévisions 2023 hors restes à réaliser, en attendant le vote du Budget Prévisionnel 2024, tel que précisé dans le tableau suivant :

INSCRIPTION DE CREDITS EN INVESTISSEMENT AVANT VOTE BP 2024					
	BP 2023	TOTAL	25% Maximum	article	chapitre
20-21-23- Immobilisations en cours					
Op n° 101 BAT. SCOLAIRES	301 440,00	301 440,00	75 360,00	21312	101
Op n° 102 BAT. COMMUNAUX	552 187,47	552 187,47	138 046,00	2138	102
Op n° 104 BRUSSON	644 400,00	644 400,00	161 100,00	21318	104
Op n° 107 EGLISES	150 000,00	150 000,00	37 500,00	2138	107
Op n° 110 MEDIATHEQUE	24 837,00	24 837,00	6 209,00	2188	110
Op n° 121 VOIRIE COMMUNALE	370 235,00	370 235,00	92 558,00	2151	121
Op n°123 HAMEAUX	20 000,00	20 000,00	0,00	0	0
Op n°128 EQUIPEMENTS SPORTIFS	73 141,00	73 141,00	18 280,00	2138	128
OP n°130 GRENIERS ROY	62 021,00	62 021,00	15 505,00	2138	130
Op n°136 URBANISME	55 100,00	55 100,00	13 775,00	202	136
Op n°148 MATERIEL	90 000,00	90 000,00	22 500,00	2188	148
Op n°149 CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	7 794 960,00	7 794 960,00	1 948 740,00	2313	149
Op N°150 POUMON VERT	510 000,00	510 000,00	127 500,00	2135	149
2111 TERRAINS NUS	20 000,00	20 000,00			
	10 668 321,47				
458102 GIRATOIRE VILLAUDRIC	11 797,00	11 797,00			
TOTAL	10 680 118,47	10 680 118,47	2 657 073,00		

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'approuver** l'ouverture des crédits d'investissement 2024 telle qu'exposée supra ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 28 | Contre – 00 | Abstention – 00

La Secrétaire de séance,

Florence DELTORT



Pour extrait conforme,
Le Maire

Jean-Marc DUMOULIN